

Désherbage du sorgho

Dakota® P/BeLoga® P/Wing® P

Les bénéfices en post-levée précoce du sorgho

BASF
We create chemistry



TRÈS LARGE SPECTRE D'EFFICACITÉ

- Contre les graminées estivales,
- Contre les dicotylédones classiques et difficiles.

MAÎTRISE DES LEVÉES ÉCHELONNÉES

- Une persistance d'action jusqu'à 60 jours.

DIVERSIFICATION DES MODES D'ACTION À L'ÉCHELLE DE LA ROTATION

- Le DMTA-P K3,
- La pendiméthaline K1 contribuent à diversifier les modes d'action.

POLYVALENCE D'UTILISATION

- Homologué sur maïs, maïs semences, millet et moha, miscanthus, tournesol (plus de détails sur l'étiquette).

RECOMMANDATIONS ET BONNES PRATIQUES D'UTILISATION



POST LEVÉE À PARTIR DE 3 FEUILLES

DAKOTA® P/BELOGA® P/WING® P (3,5 l/ha)

DAKOTA® P/BELOGA® P/WING® P (2,5 à 3 l/ha)
+ partenaire anti-dicots foliaire

4 FEUILLES ET PLUS

Reprise anti-dicots si nécessaire
+/- binage
ex : Conquérant® (0,2 à 0,3 kg/ha)
entre 4 et 6 feuilles du sorgho

Adaptation de la dose en fonction du type de sol

Dans les terres à tendance sableuse, limoneuse, filtrante ou battante dont le taux de matière organique est inférieur à 3 % : la dose conseillée de Dakota P/BeLoga P/Wing P est de 3 l/ha maximum pour maintenir une très bonne sélectivité vis-à-vis de la culture.

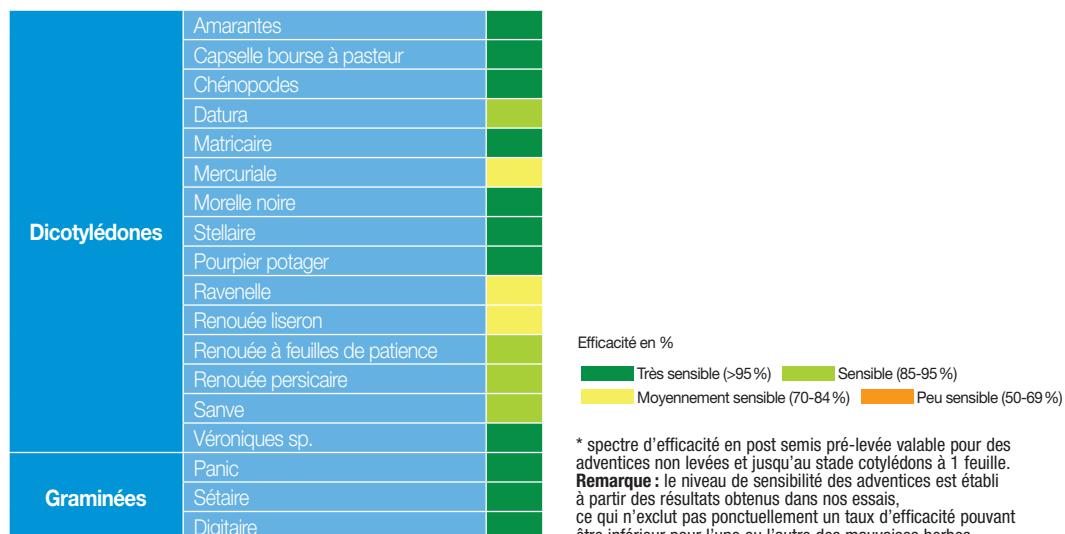


Recommandations générales.

Rapprochez-vous de vos interlocuteurs BASF habituels pour des recommandations adaptées aux situations locales.
Prévention du ruissellement : se reporter à la fiche « comment réussir le désherbage du sorgho ».

CHAMP D'ACTIVITÉ DE DAKOTA P/BELOGA P/WING P

3,5 à 4 l/ha en post semis pré-levée*



Efficacité en %

Très sensible (~95 %) Sensible (85-95 %)
Moyennement sensible (70-84 %) Peu sensible (50-69 %)

* spectre d'efficacité en post semis pré-levée valable pour des adventices non levées et jusqu'au stade cotylédons à 1 feuille.

Remarque : le niveau de sensibilité des adventices est établi à partir des résultats obtenus dans nos essais, ce qui n'exclut pas ponctuellement un taux d'efficacité pouvant être inférieur pour l'une ou l'autre des mauvaises herbes

CONDITIONS D'UNE BONNE RÉUSSITE DU DÉSHERBAGE

■ La bonne réussite du désherbage est conditionnée par :

- un semis sur une parcelle sans adventices levées,
- un lit de semences correctement préparé,
- un semis régulier à la bonne profondeur (3 à 4 cm).

■ Stade des adventices :

- graminées estivales jusqu'à 1 feuille, dicotylédones jusqu'à 2 feuilles.

■ Appliquer de préférence sur un sol humide.

■ Une pluie de l'ordre de 10 mm dans les 10 jours qui suivent l'application maximisera et régularisera l'efficacité du désherbage.



CONQUERANT® : Marque déposée BASF. AMM : n° 2090153 - Composition : dicamba (600 g/kg) + tritosulfuron (125 g/kg) - Formulation : WG - granulés dispersables - Classement toxicologique :  - Attention, H319 : Provoque une sévère irritation des yeux, H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques, H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - Usages : sorgho grain - Dose autorisée : 0,3 kg/ha - Autres usages : se reporter à l'étiquette - Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée de 5 m - DAR : 90 jours sur sorgho grain.

DAKOTA® P / BELOGA® P / WING® P : Marque déposée BASF. AMM : n° 2090113 - Composition : diméthénamide-P (212,5 g/l) + pendiméthaline (250 g/l) - Formulation : EC - concentré émulsionnable - Classement toxicologique :  - Danger, H302 : Nocif en cas d'ingestion, H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires, H315 : Provoque une irritation cutanée, H317 : Peut provoquer une allergie cutanée, H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques, H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - Usages : sorgho - Dose autorisée : 4 L/ha - Autres usages : se reporter à l'étiquette - Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée de 20 m - ZNT : zone non cultivée adjacente : 5 m - DAR : 100 jours sur sorgho.

Serviceplan I Edition septembre 2016. Réf. : 821MAHE0916S - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. BASF France S.A.S. Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex - Tel. 04 72 32 45 45 - www.agro.bASF.fr

BASF France S.A.S. Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex - Tel. 04 72 32 45 45 - www.agro.bASF.fr

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.